

2015 : un budget responsable

La ville de Roscoff investit pour vous !



Les élections
départementales

p. 6

La digue du Laber

p. 7

Histoire :
Marie Stuart

p. 9

Le cyclo club de Roscoff

p. 10





L'Édito du Maire

“ **Les finances communales sont saines et permettent de mettre en œuvre les projets annoncés.** ”

Le dernier Conseil Municipal a validé le budget de l'année 2015.

Les finances communales sont saines et permettent de mettre en œuvre les projets annoncés. Dès cette année le chantier de réaménagement de la voirie autour de l'église Notre Dame de Croaz Batz va être mis en œuvre.

Malgré l'effort demandé au niveau national à nos collectivités locales pour la réduction de la dépense et des déficits publics, nous réaliserons nos projets grâce à une gestion rigoureuse.

Je voudrais remercier les élus et les membres du personnel communal pour leur volontarisme et leur compréhension à œuvrer pour le bien communal.

Nos associations communales participent au lien social grâce à un réseau dynamique de bénévoles. Louis Kerdiles, serviteur infatigable de ses concitoyens, est mis en avant dans ce numéro du Roscoff Infos, en hommage à tous les travailleurs de l'ombre.

Pour soutenir la vie associative, la ville réhabilite le bâtiment des affaires maritimes, aussi appelé Abri du Canot de Sauvetage, pour des expositions, des conférences...

Dans le contexte économique difficile, continuons le travail d'équipement, de modernisation et de développement de Roscoff.

Soyons positifs et constructifs pour être encore plus utile à notre belle ville.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Saint Thomas TV

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr.

[facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)
 twitter.com/VilleRoscoff

“ **Yac'h eo stad an arc'hant er gumun, ha gant-se e c'hallomp seveniñ ar raktresoù a oa bet kemennet deoc'h.** ”

Gwiriekaet eo bet budjed ar bloavezh 2015 gant ar C'huzul-kêr diwezhañ.

Yac'h eo stad an arc'hant er gumun, ha gant-se e c'hallomp seveniñ ar raktresoù a oa bet kemennet deoc'h. Adalek ar bloaz-mañ e vo roet lañs d'ar chanter da adkempenn an hentoù en-dro da iliz Itron-Varia Groaz Vaz.

Daoust d'ar strivoù a vez goulennet gant ar gouarnamant digant ar strollegezhioù lec'hel evit krennañ an dispign hag an divigadoù publik e kasimp hor raktresoù da benn gant merañ strizh hon arc'hant.

Fellout a ra din trugarekaat an dilennidi hag implijidi ar gumun, rak tud mennet int ha komprenet o deus e ranker labourat evit mad ar gumun.

Sikour a ra kevredigezhioù ar gumun krouiñ liammoù etre an dud gant o rouedad tud a-youl vat, leun a startijenn. En niverenn-mañ eus Roscoff Infos e taoler sklêrijenn war Louis Kerdiles, anezhañ ur c'hi-labour e servij tud e gumun, ha gant-se e reomp hor gourc'hemenoù d'an holl dud-se a labour en disgwel.

Evit harpañ buhez ar c'hevredigezhioù e vo renevezet gant kêr savadur an aferioù-mor, anvet ivez Gwasked ar Vag Saveteiñ. Eno e vo graet diskouezadegoù, prezennoù...

P'emaomp en ur blegenn diaes a-fet an ekonomiezh, dalc'homp gant al labour da aveiñ, modernaat ha diorren Rosko.

Bezomp asur ha savomp traoù, evit bezañ talvoudusoc'h c'hoazh d'hor c'hêr vrav.

Joseph Séité

47 %

Part de foyers non imposables sur Roscoff



GROS PLAN

sur janvier et février

▼ Jeudi 1^{er} janvier – plage de Traon Erch

Bain du 1^{er} de l'an

Sous l'admiration d'un public venu nombreux, 80 baigneurs se sont jetés à l'eau à l'occasion du traditionnel bain du 1^{er} de l'an organisé depuis 24 ans par Jean Jacob et Mathurin Péran. Les Cuivres du Haut Léon ainsi que le duo musical Joël et Domi ont encouragé les volontaires à se jeter dans une eau à 9°C pour une température extérieure de 11°C.



▼ Vendredi 9 janvier – salle Polyvalente

Vœux à la population

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est déroulée à la salle polyvalente, Joseph Séité, Maire de Roscoff, a exposé les grands projets de la commune pour le mandat à venir aux 350 personnes présentes. Un résumé de son allocution est disponible sur www.roscoff.fr, rubrique A la Une.



▼ Samedi 10 janvier

Parvis de l'Hôtel de Ville St Pol de Léon

Rassemblement « Tous pour Charlie » : 1500 personnes

Les élus du Pays Léonard ont appelé à un rassemblement le samedi 10 janvier sur le parvis de l'Hôtel de Ville à St-Pol-de-Léon pour rendre hommage aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo mais aussi pour défendre la liberté de la presse. Plus de 1500 personnes ont ainsi suivi une cérémonie, sobre et digne, conduite par Nicolas Floch, Maire de Saint-Pol, en présence des élus du canton et de Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction Publique.



▲ Samedi 17 janvier

Espace Mathurin Méheut

Brigitte Gresset, présidente du Centre Nautique, décorée

A l'occasion de la cérémonie des vœux aux associations, Brigitte Gresset, Présidente du Centre Nautique de Roscoff, a reçu la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (déjà 25 ans !)



▼ Mardi 20 janvier – Hôtel de Ville

Emploi d'avenir : une nouvelle recrue à la Police Municipale

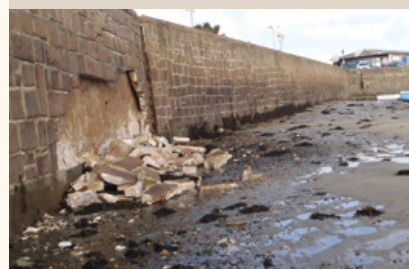
La ville accueille une nouvelle recrue à la police municipale pour un contrat d'avenir d'un an reconductible deux fois. Ce type d'emploi a pour objectif de promouvoir l'insertion professionnelle ainsi que l'accès à la qualification des jeunes confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi. La convention a été signée en présence de Monsieur le Maire et d'Anne Runavot, de la mission locale. Nicolas Kerebel, a pris ses fonctions d'agent de surveillance de la voie publique sous la tutelle de Serge Queva, Chef de la police municipale.



▼ Samedi 7 février – Port de Roscoff

Effondrement d'une partie du parement de pierres du port

L'effet conjugué des vagues et de la houle a provoqué l'effondrement d'une partie du parement en granit dans le vieux port de Roscoff. La situation rappelle malheureusement celle déjà vécue quelques mètres plus loin, voilà une dizaine d'années. Les services techniques ont procédé à l'enlèvement des plaques. Cet effondrement ne représente pas un danger pour les promeneurs et les plaisanciers.



▲ Samedi 31 janvier – Espace Mathurin Méheut

Tous au bal masqué !

Gros succès pour le bal masqué organisé fin janvier, 254 entrées payantes au profit des Restos du Cœur de Saint-Pol-de-Léon ! Merci aux participants et bravo au Conseil Municipal Enfants et à l'équipe du service enfance jeunesse pour l'organisation.



2015 : un budget responsable

Le budget primitif 2015 reflète la volonté de répondre aux attentes des roscovites en continuant à leur offrir un service public de proximité d'excellente qualité, des équipements structurants nécessaires à l'épanouissement de la population en adéquation avec le développement économique de la commune.

Dans un contexte national toujours très tendu, auquel viennent s'ajouter la baisse sans précédent des dotations versées par l'Etat aux collectivités territoriales, la ville de Roscoff poursuit sa politique d'investissements sans recourir à la hausse des impôts grâce à une parfaite maîtrise des dépenses et à une bonne capacité d'autofinancement.

Continuer à investir dans le cadre d'une sobriété heureuse est indispensable pour la vitalité d'un territoire, pour son dynamisme économique, mais aussi et surtout pour la satisfaction des besoins des administrés et leur bien-être d'usager.

La ville de Roscoff possède une **dette acceptable** qui est remboursée alors que le potentiel fiscal de la commune est peu mobilisé et que Roscoff, en dépit de cet effort faible demandé à la population, dégage une épargne nette disponible **assurant une part importante des nouveaux investissements**.

Souhaiter un endettement faible, voire nul, peut se traduire par un sous-investissement en équipements publics du territoire, préjudiciable à son attractivité. Cela consisterait à faire porter sur les seuls contribuables d'une à deux années, le financement d'un équipement d'une espérance de vie de 25 à 50 ans.

De plus, actuellement, **les taux d'intérêt sont historiquement bas**.

Et comme c'est le cas depuis de nombreuses années, sans augmenter les taux communaux de la fiscalité (taxe d'habitation et taxes foncières).

	Taxe Habitation	Taxe Foncière Bâti	Taxe Foncière non Bâti
Taux communaux	12,07 %	15,94 %	45,38 %
Taux moyens régionaux	15,94 %	19,11 %	47,88 %



© Saint-Thomas TV

Des économies réalisées en fonctionnement grâce :

- à la renégociation constante des postes d'achats,
- à la restructuration de l'organisation de différents services,
- au recours accru aux commandes groupées,
- à la révision des conditions financières des prêts,
- à la réalisation des économies d'énergie grâce à la poursuite du renouvellement des mâts d'éclairage public, à la modification des méthodes d'arrosage des espaces verts (stade municipal) à la poursuite du programme d'isolation des bâtiments publics (Kerjoie).



Des investissements importants en 2015

Ainsi, au budget ont été ouverts, en section d'investissement, des crédits pour financer, principalement :



Les travaux de voirie autour de l'église.



La construction d'un bâtiment de recueillement au cimetière.



Les travaux d'amélioration sur la salle polyvalente.



La maîtrise d'œuvre du futur centre nautique.



Les travaux d'aménagement de « l'Abri du Canot de Sauvetage », pour en faire un lieu d'exposition.



La poursuite de l'étude pour la création d'une piste cyclable entre Saint Pol de Léon et le supermarché Casino à l'ouest, et le port de Blosson, à l'est.

Subventions associations : demandes

Les demandes de subventions doivent être déposées avant le 13 mars 2015 en mairie. Pour les associations roscovites, un imprimé est disponible au secrétariat.

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Emplois saisonniers : la commune recrute

La ville de Roscoff propose aux lycéens et étudiants des emplois en période estivale pour renforcer ses équipes : animation, entretien des bâtiments, nettoyage de la ville et des plages. Les candidats peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) par courrier ou courriel à la mairie avant le 27 mars 2015.

Hôtel de Ville - 6, rue Pasteur
CS 60069 - 29682 Roscoff Cedex
secretariat.mairie@roscoff.fr

Opération « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne »

Si vous êtes sensible à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique sans pesticides, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin avec l'appui de la maison de la consommation et de l'environnement les 13 et 14 juin !

Pour vous inscrire, téléchargez la fiche
d'inscription sur
www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

Natura 2000 : déclarez !

La directive « Habitat Faune Flore » impose une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 de tout plan ou projet, préalablement à sa réalisation (ex. retournements de prairies, arrachage de haie, création d'un plan d'eau, d'un chemin...). Ce régime n'a pas pour but d'interdire les activités humaines, mais est destiné à prévenir la dégradation et la destruction des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Pour en savoir plus : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Stérilisation des œufs de goélands

La ville de Roscoff lance une campagne de stérilisation des œufs de goélands qui sera programmée au mois de mai et de juin. La population est invitée à solliciter le passage de l'entreprise auprès du service accueil de la mairie.

Rens. Service accueil - 02 98 24 43 00
accueil.mairie@roscoff.fr



Les élections départementales 22 et 29 mars

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le **dimanche 22 mars pour le premier tour et le dimanche 29 mars pour le second tour**. Vous élirez les conseillers départementaux du Canton de St Pol de Léon*. Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours. À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Quel est le rôle d'un conseiller départemental ?

Pendant la durée du mandat, soit 6 ans, les conseillers départementaux votent pour des actions concrètes destinées aux habitants : la construction de collèges, les aménagements routiers, l'organisation

des transports scolaires, les offres de soins pour les plus jeunes, la protection maternelle et infantile, l'accès à l'Internet Haut Débit, l'accompagnement des personnes âgées... Ils participent à différentes commissions et permettent de faire remonter les informations au Département.

Les élections à Roscoff

- **Dimanche 22 et 29 mars 2015**
- **Espace Mathurin Méheut - salles Rannic et Astan (rez-de-chaussée)**
- **Bureaux ouverts de 8h00 à 18h00**
- **Se munir de sa carte électorale et d'une pièce d'identité**

* Cléder, Ile de Batz, Lanhouarneau, Mespaul, Plouéan, Plouescat, Plougoulm, Plounevez Lochrist, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Santec, Sibiril, Tréflaouéan, Tréfléz.

Travaux

L'assainissement : une priorité



L'équipe en charge des travaux a expliqué aux élus la technique utilisée pour renouveler les canalisations dédiées à l'assainissement route du Car Ferry.

Pour améliorer le traitement des eaux usées et renforcer le réseau d'eau potable, la commune entreprend chaque année des travaux de réhabilitation et d'extension de ses réseaux.

Réhabilitation : route du Car Ferry

Les eaux usées sont des eaux altérées par les activités humaines à la suite d'un usage domestique (vaisselle, douche...). Contrairement aux eaux pluviales dirigées directement vers les cours d'eau, les eaux usées doivent être collectées et acheminées par un réseau d'égouts (ou réseau d'assainissement) jusqu'à une station de traitement.

A quelques mètres sous nos pieds, coule le réseau d'assainissement communal

construit au début des années 70. Suite aux investigations menées par passage de caméra et mesures des débits transitant, il s'avère qu'il présente des dégradations. La commune a donc entrepris une campagne de réhabilitation du réseau au niveau de la route du Car Ferry pour maintenir son étanchéité et ainsi préserver l'environnement d'écoulements nocifs. La société en charge des travaux utilise une nouvelle méthode : le remplacement de la canalisation par éclatement. Ce procédé évite l'ouverture des tranchées et le traitement de la canalisation (en amiante) et réduit le délai des travaux. Le montant des travaux est de 203 000 €.

Extension : de Poul ar Cham à Kerbrat

Après les quartiers de Poul Brohou, Créach Eliez, Lagad Vran, la commune effectue des travaux d'extension du réseau d'eaux usées et le renforcement d'eau potable au niveau des quartiers de Poul ar Cham à Kerbrat. Ces travaux permettent de relier au réseau d'assainissement collectif des maisons isolées. L'entreprise interviendra jusqu'à la fin du mois de mars pour un montant total de 119 000 €. Le quartier de Kerfissiec sera par la suite concerné, en concertation avec la ville de Saint Pol de Léon.

Roscoff si on sortait ?

**Mars-Avril
2015**

**Toutes les animations sur
www.roscoff.fr**

 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Mardi 3 Mars

Club des Lecteurs

de 20h à 21h - Bibliothèque Municipale (rue Célestin Séité) - Entrée libre

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Mercredi 11 mars / 25 mars / 8 avril

Les Petits Ateliers autour de...

Animation pour les 7-12 ans à la bibliothèque de Roscoff (5 places sur inscription)

De 15h à 16h - Bibliothèque Municipale (rue Célestin Séité)
Gratuit.

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Jeudi 12 mars

Ciné Opéra

« Le Vaisseau Fantôme » de Richard Wagner

19h45 - Cinéma Ste Barbe

Opéra sans entracte - 2h20

Tarif unique : 12 € - VO sous-titré français

Rens. www.cinemasaintebarbe.fr

Jeudi 19 mars

Connaissance du Monde

« La Provence, parfums d'Azur » réalisé et commenté par Alain Drion

14h30 - Cinéma Ste Barbe.

Plein tarif : 6,50 € - Adhérent Art et Culture :

5,50 € - Jeune 8/14 ans et demandeur d'emploi :

3 € - Moins de 8 ans : Gratuit

Pas de réservation

Rens. Art et Culture à Roscoff - 06 16 95 89 77

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Dimanche 22 mars

Championnat de Roller Freestyle

Challenge Jean-Paul The Boss

par le Roller Club de Roscoff

De 10h à 19h30 - salle Polyvalente

Slalom vitesse, saut en longueur et skate cross

Gratuit

Rens. Roller club - 06 63 12 38 39

rollerclubderoscoff@yahoo.fr - Facebook : Roller Roscoff

Jeudi 26 mars / 30 avril

Atelier de la Mouette Rieuse

Nouveau ! Rigologie, sophrologie ludique et des nouveautés...

Tous les derniers jeudis de chaque mois de

18h30 à 20h, à l'espace Mathurin Méheut

Première séance gratuite puis sous forme de

troc : entraide et échange de services entre

particuliers

Rens. Annie Dujardin 06 11 72 69 05

asmdujardin@gmail.com

28 - 29 - 30 et 31 mars Mardis 14, 21 et 28 avril

Pièce de théâtre - "La Presse est unanime"

Comédie de Laurent Ruquier

Par la Troupe de l'Estacade

Association Roscovite Théâtrale

20h45 - Salle du cinéma Ste Barbe

Le dimanche 29/03 à 15h

Réservations et billetterie à l'Office de Tourisme

Tarifs : adulte 8,50 € / CE 6,50 € / -18 ans 4 €

Rens. 02 98 61 12 13 - tourisme.roscoff@wanadoo.fr

Du 3 au 6 avril

Les 40 ans du Jumelage Roscoff Great

Torrington

Durant le WE, la fanfare de Great Torrington

"Torrington Band" défilera et se produira dans

les rues de Roscoff.

Rens. Yvon Cabioch - 02 98 61 23 96

yvoncabioch@wanadoo.fr

Lundi 6 avril

Vide Grenier organisé par l'APEL de l'Ange

Gardien de 9h à 18h - salle polyvalente

Rens. Philippe Renaud - 06 32 57 14 68

philippe.renaud1@wanadoo.fr

Jeudi 9 avril

Initiation et découverte du Tango Argentín

Bal des débutants par Tango à la Mer

De 20h à 22h - Espace Méheut - Gratuit

Rens. 06 87 86 32 23 - tangoalamer@gmail.com

Jeudi 9 avril

Connaissance du Monde

« Londres, capitale de l'Empire » réalisé et commenté par Vincent Halleux.

14h30 et 20h45 - Cinéma Ste Barbe.

Plein tarif : 6,50 € - Adhérent Art et Culture :

5,50 € - Pas de réservation

Rens. Art et Culture à Roscoff - 06 16 95 89 77

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Samedi 11 avril

Opération Récup'ferraille

Bennes de dépôt de 9h à 17h sur le parking

du Stade de Kéraison

Possibilité de collecte à domicile

Rens. 06 31 05 48 36 - 06 07 91 51 40

paotred.rosko@sfr.fr

Dimanche 12 avril

Concert Mouez Rosko avec la chorale de Mespaul

Au profit de Retina - 15h30 - Eglise de Roscoff

Libre participation

Rens. Monique Guyader : 06 74 11 54 34

monique.guyader@orange.fr

Du 13 avril au 8 mai

Stages de Tennis.

5 séances d'1h30, du lundi au vendredi.

Rens. : Yann Delalande (BE2) - 06 60 47 63 14

Mardi 14 avril

Ta Bibliothèque en Pyjama

Lecture de contes pour les 4-7 ans (12 places)

De 20h à 20h30 - Bibliothèque Municipale (rue

Célestin Séité)

Gratuit

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Mercredi 15 et 22 avril

Colorier Autrement

Ateliers de coloriage pour les 7-12 ans (5 places)

De 10h30 à 11h30

Bibliothèque Municipale (rue Célestin Séité)

Gratuit

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Jeudi 16 avril

Ciné Opéra

« Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny » de Kurt Weill

19h45 - Cinéma Ste Barbe

Opéra avec 2 entractes - 3h00

Tarif unique : 12 € - VO sous-titré français

Rens. www.cinemasaintebarbe.fr

Samedi 18 et 25 avril

Régate «Challenge Voiles Océan »

Port de Plaisance

Rens. Yacht Club de Roscoff - Philippe Le Jannou

06 75 39 68 23 - yroscoff@gmail.com

Samedi 18 avril

Conférence musicale

« L'Abécédaire du Jazz » par le groupe Laber Jazz

Par Art et Culture

20h30 - Espace Mathurin Méheut

Tarifs : 10 € - Adhérents : 8 €

Moins de 18 ans : 5 €

Rens. artetculture_roscoff@hotmail.com

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Et pourquoi pas un ciné ?

Cinéma Ste Barbe -16 Rue Yan'Dargent

02 98 61 19 23

Plein tarif : 6 € - tarif réduit : 5 € - moins de

12 ans : 4 € supplément 3D : 1.50 €

Programme disponible à l'Office de Tourisme,

dans les commerces

www.cinemasaintebarbe.fr

Marie Stuart à Roscoff, de l'histoire à la légende...



Le 13 août 1548, les Roscovites sont les témoins d'un événement qui marquera l'histoire de la cité.

Quatre galères viennent mouiller près de Ty-Saozon. La plus grande est la « Réale », celle du Roi de France. Son commandant, Monsieur de Villegagnon, avait reçu mission d'aller quérir à Dumbarton, près de Glasgow et de ramener à Roscoff Marie Stuart âgée de cinq ans et demi, reine d'Écosse, fiancée au dauphin de France, le futur François II.

Après une traversée pénible, tempête sur tempête, avarie de gouvernail, la « Réale » et son escorte arrivent à destination.

Dans la matinée, un canot aborde une cale voisine de la chapelle Saint-Ninien*. Marie Stuart en descend et met le pied sur le sol de France. Accompagnée de ses quatre demoiselles d'honneur « les quatre Marie » toutes de son âge, de sa gouvernante et de sa nourrice, elle se recueille dans la chapelle pour remercier Dieu d'être arrivée saine et sauve.

Selon une légende tenace, Marie Stuart aurait séjournée trois jours à Roscoff avant de gagner Saint-Pol-de-Léon, puis Morlaix et Saint-Germain-en-Laye où réside la Cour de France. Deux maisons dites « de Marie Stuart » s'enorgueillissent de l'avoir reçue, alors que leur construction est postérieure à 1560 !

Elle aurait fait don à l'église, alors en construction et sans desservant, d'une Vierge en argent, d'une modestie de même métal et d'un chapelet aux grains d'ambre. Selon les poinçons, la Vierge s'avère être de la période 1684-1687. Quand à la modestie et au chapelet, ils sont reconnus comme un travail espagnol du XVIII^{ème} siècle.

Les Roscovites présents ce jour-là pourront raconter, sans plus, qu'ils ont été les témoins du débarquement d'une fillette qui deviendra Reine de France.

**Érigée vers 1510, elle se situait entre les maisons des 19 et 25 rue Réveillère. Laisée à l'abandon, elle fut rasée fin 1932 pour permettre l'accès au port.*



Commémoration du 450^{ème} anniversaire du débarquement de Marie Stuart à Roscoff – Gouel Rosko juin 1998

« Textes réalisés par la commission Patrimoine de la Ville de Roscoff ».

Katell Creignou est étudiante en Master 1 Recherche à l'UBO de Brest.

Elle réalise un mémoire dont le sujet est Le développement touristique de Roscoff entre 1883 et 1921.

Elle est intéressée pour obtenir des informations sur cette période au niveau urbanistique mais aussi touristique et culturel. Elle recherche des informations concernant les hôtels, les restaurants, et autres magasins (location de vélos, de voitures, tour du coin, etc.), la Thalasso (des ordonnances de soins prescrits par les docteurs Bagot par exemple), des associations (le syndicat d'initiative, le club de vélo, le club des régates, etc.) ou même Perharidy. Enfin, elle recherche également des preuves de touristes venant en vacances à Roscoff et logeant chez l'habitant (comme dans le cadre des Johnnies). Si vous avez des documents dans vos greniers, des informations de l'époque en mémoire, des photos... n'hésitez pas à la contacter. Elle rend son mémoire en juin, toute information transmise après cette date ne lui sera pas utile.



La Digue du Laber sous haute surveillance

Les tempêtes successives de ces dernières années ont occasionnées des dégradations importantes au niveau de la digue du Laber. La commune a alerté les autorités compétentes pour obtenir un diagnostic complet.



Les élus roscovites se sont rendus sur la digue avec les autorités compétentes pour constater les dégradations occasionnées par les différentes tempêtes.

Pourquoi une digue ?

L'anse du Laber correspondait à un ancien marais littoral remontant à plusieurs siècles avant notre ère, où le niveau de la mer était sensiblement plus bas qu'actuellement. La remontée des eaux a permis de rétablir l'ancien port d'échouage de Roscoff, entre le chenal de l'île de Batz et le village du Pouldu. Cette zone a ensuite été poldérisée par la construction d'une digue au XIX^{ème} siècle.

Longue de 500 mètres, cette digue présente ; côté mer, un mur de pierres maçonnées, haut de 2 m et large de 50 cm, renforcé ; côté ouest, une levée de sable, de terre et de gravats, en pente vers le secteur poldérisé, situé, quant à lui, au-dessous du niveau de la mer.

Ce site sans relief est divisé en deux parties :

- Au nord s'est développée une activité maraîchère
- A sud, le secteur marécageux a été utilisé et transformé en jardin public (Jardin Louis Kerdilès).

La zone maraîchère fait l'objet d'une attention particulière. La digue grâce aux deux écluses, commandées par des clapets, empêche la mer d'envahir les terres à marée haute, tout en permettant le déversement des eaux de ruissellement dans la Manche.

Les prescriptions de la ZPPAUP

La ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) de la ville de Roscoff juge sensible les secteurs autour de l'édifice à savoir :

- Les hauteurs de Kerestat jusqu'au site de la pointe de Perharidy
- Le site de l'anse du Laber et plus particulièrement la voie de Kerguennec à Kerestat.

Sans interdire la constructibilité totale sur ces secteurs, une vigilance s'impose pour toute nouvelle construction ou aménagement quel qu'il soit. Il est interdit par exemple, de démolir le petit patrimoine d'accompagnement à savoir les talus qui permettent à la zone de ne pas être inondable.

Les nombreuses tempêtes abîment la digue

Le 4 février dernier s'est tenue une réunion importante au sujet de la digue du Laber sur le terrain puis en mairie.

A l'initiative de la municipalité, avec l'aide des services de l'Etat, ont été conviés la DDTM, (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la Police de l'Eau, ainsi que le propriétaire de la Digue, l'APHP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris), accompagné de son gestionnaire du patrimoine.

Il devenait nécessaire d'alerter tous ces services, et surtout le propriétaire, des dégradations occasionnées par les tempêtes successives (érosion, infiltrations..).

Une visite technique profonde va être réalisée, ainsi qu'un diagnostic complet et une étude des dangers.

Cette réunion a été fructueuse, de bonnes décisions ont été prises, afin de maintenir cet ouvrage dans le meilleur état de fonctionnement.

Sport

Les accros du vélo

Le Cyclo Club Roscovite existe depuis 1979. Depuis 35 ans déjà, nos accros du vélo arpentent le bitume pour découvrir les différentes facettes de notre territoire.

Guy Chapalain est Président du Cyclo Club de Roscoff depuis 2004. Ce cycliste averti grimpe sur son vélo chaque semaine. « Deux groupes existent au sein de l'association : l'un à l'allure modérée et l'autre plus sportif » explique-t-il. Le club se compose aujourd'hui d'une trentaine de membres et 5 nouvelles recrues ont rejoint récemment l'équipe.

Tout au long de l'année, les cyclistes effectuent des balades de 55 km (en hiver) à 100 km (en été). « Cela peut paraître énorme mais une fois sur le vélo, on ne ressent pas les kilomètres parcourus » souligne Guy. Les circuits s'effectuent le jeudi et le dimanche matin.

Les membres du Cyclo Club participent régulièrement à des concentrations cyclotouristes organisées par les clubs voisins, ou à but humanitaire. Par exemple, chaque année, le club participe à la « Pierre Le Bigaut » à Callac : « Cette course apporte son soutien à la lutte contre la mucoviscidose, nous étions plus de 7000 l'an dernier ! C'est un RDV important pour tous les cyclistes » ajoute Guy. Le club a également le projet de participer à la course « La Flèche Normande » à Cabourg le 7 juin prochain.

Le cyclotourisme

Le club propose également aux touristes ou aux autres cyclistes des balades découverte.



Le cyclo club de Roscoff propose des circuits pour les débutants et confirmés.

En fonction des intéressés, les circuits sont variés pour faire découvrir la diversité des paysages finistériens : bords de mer, zones légumières, montagnes bretonnes... « Nous avons la chance d'avoir une grande diversité de paysages et nous aimons faire découvrir notre région aux autres. A l'occasion de la Fête de l'Oignon, nous organisons une balade familiale qui connaît chaque année un grand succès » conclut Guy.

Plus d'infos : Cyclo Club de Roscoff
Guy Chapalain - 06 99 08 84 66 - cycloroscoff@orange.fr



Recette par...Loïc LE BAIL

Chef du restaurant 1 étoile « Le Yachtman » Hôtel Le Brittany à Roscoff

Pour 4 personnes :

- 4 ailes de raie épaisse
- 1 litre de lait ribot
- ½ litre de lait
- 1 carotte
- 1 oignon
- lard fumé
- ail, thym, laurier
- 400 gr de fèves
- 100 gr de petits pois
- 100 gr de pois gourmands
- 8 pommes ratte
- 50 gr de cives
- 2 artichaut poivrade
- estragon
- herbes du moment
- 8 tranches de mignon de porc fumé
- huile d'olive
- poivre en grain

Aile de Raie épaisse pochée au Lait Ribot, Petites Fèves et Mignon Fumé

Préparation

Fabriquer un court bouillon avec le lait, lait ribot, la carotte, l'oignon, le lard fumé, l'ail et le thym. Monter à ébullition et incorporer les ailes de raie. Eteindre le feu et laisser cuire.

Laver et blanchir (précuisson à l'eau) les pommes ratte.

Les confire dans de l'huile d'olive, thym et fleur de sel. Réserver.

Cuire les légumes verts à l'anglaise. Réserver.

Après cuisson, ôter la peau de la raie.

Préparer les artichauts poivrade, les détailler et les blanchir.

Poêler tous les légumes (fèves, petits pois, pois gourmands, cives, artichaut poivrade) avec huile d'olive, estragon et fleur de sel.

Incorporer les filets mignons au dernier moment et dresser.



A vous de jouer ! Préparez la recette, postez votre photo et donnez votre avis sur la page Facebook de la ville : VilleRoscoff

Fête de la Musique Avis aux amateurs !

Roscoff vibrera au son de la musique le dimanche 21 juin !

Les artistes et groupes de musique qui souhaitent participer sont invités à compléter un formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville ou à solliciter le service communication. Réponse demandée avant le 15 mai. Merci d'avance pour votre participation !

Rens. Service communication
02 98 24 43 12
communication.mairie@roscoff.fr

Opération Portes Ouvertes École publique Moguerou

Les enseignants vous accueillent le samedi 28 mars de 10h à 12h.

Au programme : découverte des deux filières monolingue et bilingue, visite des locaux et rencontre avec les enseignants.

Rens. Ecole Les Moguerou
4 rue Jules Ferry – 29680 Roscoff
02 98 69 72 24 – ec.0291073J@ac-rennes.fr

Les peintres officiels de la Marine à Roscoff

Cet été, la ville accueillera une exposition des Peintres Officiels de la Marine à l'Abri du Canot de Sauvetage (ancien bâtiment des affaires maritimes reconverti en lieu d'exposition). Du 9 au 14 mai, 21 peintres et deux sculpteurs seront à Roscoff pour réaliser sur place 3 à 5 œuvres chacun, qui seront ensuite exposées durant juillet et août.

L'émission Midi en France à Roscoff

Coup de projecteur sur Roscoff au mois de mai ! L'émission quotidienne « Midi en France » (France 3) sera tournée en direct de Roscoff les 11 et 12 mai. Entouré de ses chroniqueurs, Laurent Boyer, mettra en avant Roscoff et sa région, à travers différents sujets (tourisme, gastronomie, patrimoine, histoire, économie, animaux, etc...). Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire partie du public et assister aux différentes émissions !

Rens. Service communication
02 98 24 43 12
communication.mairie@roscoff.fr

Agir et bien vivre à Roscoff



Le futur service d'urbanisme

«Nous continuerons à gérer avec la plus grande rigueur les dépenses communales.» Tel était l'un des engagements de notre programme électoral. Le principal enjeu de la mutualisation est de faire participer les collectivités à la réduction des déficits.

Dans ce but, à partir du 1^{er} juillet 2015, l'Etat n'assurera plus l'instruction des autorisations du droit des sols. Pour les communes de la C.C.P.L*, conformément à la décision unanime des élus, celle-ci sera désormais assurée par les services communautaires et non plus par la D.D.T.M.

Qu'est-ce que cela changera pour vous Roscovites ? Vous continuerez à venir déposer

vos demandes à la mairie qui se chargera toujours de pré-instruire votre dossier : réception, vérification, enregistrement, affichage... La demande sera ensuite transmise au service commun instructeur à la Maison des Services à St-Pol. A noter qu'il sera rapidement possible de suivre l'état d'avancement de la demande sur internet. Une fois le dossier instruit, la proposition de décision sera transmise au Maire pour signature, avant de vous être notifiée.

Au total peu de changements pour vous mais une plus grande cohérence, une montée en expertise et, à terme, une économie d'échelle tout en conservant un service de proximité. Nous aurons alors réussi à faire mieux en dépensant moins !

Patrick Renault, adjoint au Maire en charge de l'Administration Générale et de l'Urbanisme

Roscoff Autrement



Rigueur, à qui la faute ?

Depuis le début de ce mandat et lors du débat d'orientation budgétaire, M.le Maire ne cesse d'évoquer les difficultés financières de la commune. Il rend responsable nos gouvernants qui ont décidé de réduire les dotations aux collectivités locales. Le redressement des comptes du pays est une nécessité et il est logique que l'ensemble des communes y participe. Mais il convient de préciser, que cette baisse des dotations est récente et ne date que de 2014. Les difficultés financières de la ville résultent des politiques budgétaires suivies depuis plus d'une dizaine d'années. Les charges de fonctionnement sont

passées de 691 € par habitant en 2000 à 1226 € en 2013, (+ 77%). Dans le même temps les recettes n'ont progressées que de 30%, passant de 1032 € à 1343 € par habitant.

M. le Maire nous parle de rigueur pour 2015 et ajoute « prendre très tôt des mesures efficaces » mais ces mesures auraient dû être prises depuis de nombreuses années. Nous verrons les résultats lors de la prochaine présentation du budget. Il est dommage que la mutualisation de services avec la CCPL* soit réduite, car c'est également un vecteur d'économies potentielles.

**Anne-Marie GUYADER DENIEUL,
Béatrice NOBLOT,
Michel AUTRET,
Elisabeth COUCHOURON**

<https://roscoffautrement.wordpress.com>

Roscoff à gauche toute



Roscoff : Transparente ou translucide

La ville de Roscoff est engagée dans une démarche Agenda 21, ce que nous approuvons. Parmi les principes de cette démarche on trouve la transparence et le partage de l'information.

Le conseil municipal peut déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Ainsi, en avril dernier, le conseil municipal de Roscoff a délégué au maire 12 de ses attributions – j'avais voté contre. Certaines de ces délégations concernent des sujets centraux dans la vie de notre commune. Ces sujets ne

font alors plus l'objet d'une délibération du conseil, mais font l'objet d'une simple information, plus ou moins laconique. Ce sont des sujets qui peuvent toucher tous les citoyens. Il s'agit par exemple de la fixation des tarifs: cantine scolaire, bibliothèque, accueil de loisir, services funéraires, horodateurs, etc. Ceux-ci ne sont plus, comme par le passé, discutés en commission puis votés devant le conseil, ce qui permet à chaque conseiller de formuler ses avis. Ils sont maintenant adoptés par le maire après un simple passage en commission. Pour nous, il s'agit d'une régression incompatible avec la démarche Agenda 21.

Stéphane AUDIC
<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Louis Kerdilès, un jardinier pas comme les autres

Louis Kerdilès est le fondateur du Jardin Exotique et Botanique de Roscoff mais également du Jardin Public « Louis Kerdilès ». Roscovite et fils de paysan, il a tout appris sur le terrain. A 82 ans, il continue à entretenir le jardin qui porte son nom...Rencontre.



Louis, ancien jardinier de la commune est le créateur du jardin public « Louis Kerdilès ».

Louis Kerdilès est fils de paysan. Courageux et téméraire, il aide dès son plus jeune âge sa mère à s'occuper de la ferme qui se situe non loin du Laber. Après un début de carrière en tant que conducteur d'engins, il est recruté en 1973 par la commune comme agent de voirie. « A mes débuts à Roscoff, il y avait très peu d'espaces verts. J'étais polyvalent, je me suis chargé de nettoyer les plages suite aux marées noires de l'Amoco Cadiz en 1978, et du Tanio en 1980, sale boulot ! » se souvient-il. « Petit à petit, j'ai commencé à nettoyer de plus en plus les coins délaissés comme Pemprat, Pratérrou, Kerbrat...Mon travail en tant que jardinier s'est développé : fleurissement des ronds-points, restauration des lavoirs... » poursuit-il.

22 m³ de terre sur mon dos

A cette époque, de nombreux promeneurs arpentent les abords du rocher du jardin exotique actuel et se plaignent des ronces et détritiques qui jonchent le site « Une décharge à ciel ouvert ! » se rappelle Louis. Géré par la ville, les élus souhaitent que ce site soit valorisé. En 1986, Louis Kerdilès se charge alors de l'aménagement. « J'ai nettoyé le rocher, enlevé la

lande et les ronces et transporté plus de 22 m³ de terres sur mon dos pour remplir les trous entre les rochers ! J'y passais ma semaine et mes week-ends » rajoute-t'il. Initié par Daniel Person, il plante avec l'aide de bénévoles des végétaux exotiques et de nombreux fcoïdes ; c'est la naissance du Jardin Exotique de Roscoff. Louis se chargera de l'entretien du jardin pendant de nombreuses années. Grâce à son travail, la ville de Roscoff obtient une 3^{ème} fleur des villes fleuries en 1992. En 1993, il tire sa révérence et prend sa retraite après 20 ans de service à la commune.

Création d'un jardin public

« A ma retraite, j'étais toujours en forme et je voulais continuer à œuvrer pour la commune. » Il devient alors conseiller municipal en 1995 et se penche sur la zone en friche au Laber qui appartient au Centre de Perharidy. Après avoir obtenu le feu vert du maire et du centre médical, Louis se lance à nouveau un challenge : créer un jardin public. « Je me souviens pour présenter mon projet, j'avais peint une esquisse sur une plaque en contreplaqué... » explique-t'il le sourire aux lèvres.

Après de nombreux aménagements, création de bassins, de terre-pleins, de plantations, le jardin public est inauguré en 1999 et nommé Le jardin Louis Kerdilès en hommage au travail de notre jardinier ! Passionné par les animaux, Louis décide d'accueillir au sein du jardin poules, biquettes, moutons, paons, canards...et même des autruches et des kangourous ! Aujourd'hui le jardin est devenu un lieu de promenade incontournable pour les roscovites et les touristes.

Une foire aux plantes

Mais Louis ne s'arrête pas là ! « J'avais envie de faire plaisir aux gens et j'ai eu l'idée de créer une Foire aux Plantes. Avec le soutien d'amis et de bénévoles, nous avons fondé l'association 'Les Amis du Jardin Louis Kerdilès' et en 2014, nous avons organisé la 13^{ème} édition de la Foire aux Plantes ! » Les bénéfices de cette animation sont reversés aux enfants hospitalisés au Centre de Perharidy (6800 € en 2014). « C'est une grande fierté pour moi et l'association ! » rajoute-t'il.

Aujourd'hui Louis n'est peut-être plus un jeune homme mais c'est toujours avec autant d'entrain et de passion qu'il passe quotidiennement au jardin. « Cela demande beaucoup de travail, il faut nettoyer les enclos, nourrir et soigner les bêtes... ». Grâce à son réseau, Louis peut subvenir aux besoins des animaux et une quinzaine de bénévoles se réunit 2 fois par an pour entretenir le jardin. Son souhait pour l'avenir ? « Faire plaisir aux gens et que le jardin reste au naturel... »

En un mot : BRAVO !

Les décorations de Louis Kerdilès

- 1981** : Chevalier du Mérite Agricole
- 1986** : Médaille de la Ville de Roscoff
- 1988** : Réception au Sénat
- 1989** : Médaille de la Créativité
- 1990** : Officier du Mérite Agricole et Mérite des Villes Fleuries
- 1991** : Médaille de la Principauté de Monaco